

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom commercial : Wirelock Booster Kit  
Type de produit : Durcisseur  
Groupe de produits : Produits chimiques

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle, Traitement industriel  
Utilisation de la substance/mélange : Agent de durcissement

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Millfield Enterprises (Manufacturing) Limited  
Shelley Road, Newburn Industrial Estate, Newburn,  
Newcastle Upon Tyne, NE15 9RT  
United Kingdom  
Tel: +44 (0) 191 264 8541  
E-mail: mail@millfield-group.co.uk

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +44 (0)191 2648541 (Available hours: 9am - 5pm, Monday - Friday)  
+44 (0) 7939 616529 (Available hours: 24 hours a day)  
15 (urgence médicale)  
112 (service 24 heures) - pour les pays européens uniquement

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] Mélanges/Substances: FDS UE 2015: Selon le Règlement (UE) 2015/830 (Annexe II de REACH)

Peroxydes organiques, type G  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2 H319  
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317  
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1 H400  
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1 H410  
Texte intégral des mentions H : voir section 16

#### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

GHS09

CLP Mention d'avertissement :

Attention

Mentions de danger (CLP) :

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence (CLP) :

P261 - Éviter de respirer les poussières, fumées.  
P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage.  
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P391 - Recueillir le produit répandu.

#### 2.3. Autres dangers qui n'entraînent pas la classification

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Risque d'explosion des poussières. Pas d'informations complémentaires disponibles.

# Wirelock Booster Kit

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH) avec son règlement d'amendement (CE) n ° 2015/830

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
peroxyde de dibenzoyle; peroxyde de benzoyle	(N° CAS) 94-36-0 (N° CE) 202-327-6 (N° Index) 617-008-00-0 (N° REACH) Not available	20-22	Org. Perox. B, H241. Cela concerne l'état non dilué, c'est-à-dire 100%. Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Texte complet des phrases H: voir section 16

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Consulter un médecin/le service médical en cas de malaise. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin en consultation.
Premiers soins après inhalation	: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Ne pas provoquer de vomissement.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets	: De symptomen en effecten zijn als verwacht van de gevaren als weergegeven dans la sectie 2.
Symptômes/effets après inhalation	: Les poussières du produit peuvent provoquer une irritation respiratoire. Les poussières sont des irritants mécaniques.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Les poussières sont des irritants mécaniques. Provoque une sévère irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	: L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible. L'ingestion de grandes quantités peut provoquer des troubles gastro-intestinaux.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Entretien la combustion. Les risques d'inflammation suivis d'une propagation de flamme ou d'explosions secondaires doivent être évités en évitant l'accumulation de poussière, par ex. sur les sols et les rebords.
Danger d'explosion	: Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
Reactivité en cas d'incendie	: ATTENTION: le rallumage peut se produire.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques. Le feu produira de la fumée contenant des produits de combustion dangereux.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie	: Les risques d'inflammation suivis d'une propagation de flamme ou d'explosions secondaires doivent être évités en évitant l'accumulation de poussière, par ex. sur les sols et les rebords. Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection chimiquement résistant.
Instructions de lutte contre l'incendie	: Pas de recommandations spéciales.
Équipements de protection des pompiers	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Éviter de respirer la poussière. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

# Wirelock Booster Kit

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec son règlement d'amendement (CE) n° 2015/830

### 6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Cf. chapitre 8.
- Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, fumées.
- Mesures antipoussières : Éviter de respirer la poussière. Ventiler mécaniquement la zone de déversement.

### 6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Recueillir dans des récipients fermés et les remettre à une décharge. En cas de grande fuite, avertir les autorités.
- Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit. Contenir et / ou absorber le déversement avec un matériau inerte (sable, vermiculite ou autre matériau approprié), puis placer dans un récipient approprié. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.
- Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé. Pour l'élimination des matières imprégnées, se reporter à la section 13 : "Considérations relatives à l'élimination".

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'élimination des résidus, se reporter à la section 13: "Considérations relatives à l'élimination". Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter de respirer les poussières, fumées. Porter un équipement de protection individuel. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou récurrentes ne doivent pas être utilisées dans le cadre d'un procédé dans lequel ce mélange est utilisé.
- Mesures d'hygiène : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Évitez les températures élevées et les flammes nues. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (par exemple des surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Conserver le destinataire bien fermé. Température maximale de stockage: 25 ° C
- Matières incompatibles : Tenir à l'écart des agents réducteurs (par exemple les amines), des acides, des composés alcalins et des composés de métaux lourds (par exemple, accélérateurs, siccatifs, savons métalliques).
- Lieu de stockage : Conserver à l'abri des sources d'ignition. Gardez le récipient bien fermé. Tenir hors de portée des enfants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Cf. chapitre 1.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Calcium (sulfate de) (7778-18-9)

France	VME (mg/m <sup>3</sup> )	10 mg/m <sup>3</sup>
--------	--------------------------	----------------------

#### peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl (94-36-0)

France	Nom local	Peroxyde de dibenzoyl
France	VME (mg/m <sup>3</sup> )	5 mg/m <sup>3</sup>
France	Note (FR)	Valeurs recommandées/admises
France	Référence réglementaire	Circulaire du Ministère du travail (réf.: INRS ED 984, 2016)

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Il faut pouvoir se laver / se rincer les yeux et la peau. Un système d'échappement local et/ou général est recommandé pour maintenir l'exposition des employés aussi bas que possible. La ventilation par aspiration locale est généralement préférée car elle peut contrôler les émissions du contaminant à sa source, empêchant la dispersion de celle-ci dans la zone de travail générale.

# Wirelock Booster Kit

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH) avec son règlement d'amendement (CE) n ° 2015/830

### Équipement de protection individuelle:

Dégagement de poussières: masque antipoussière. Vêtements étanche aux poussières. Gants. Lunettes de protection.

### Vêtements de protection - sélection du matériau:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, par exemple, tablier, bottes de protection, combinaison de protection chimique (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières)

### Protection des mains:

Gants de protection. Gants imperméables en caoutchouc résistant aux solvants. Gants en PVC résistant aux produits chimiques (selon la norme européenne EN 374 ou équivalent)

### Protection oculaire:

Lunettes bien ajustables. Når engasjert aktiviteter hvor ingredienser Dans certains cas, des lunettes anti-crevaison ou ventilées indirectement peuvent être utilisées pour éviter une irritation des yeux ou des blessures. Les lentilles de contact ne doivent pas être utilisées lorsque vous travaillez avec des ingrédients. Utiliser le dispositif de protection oculaire testé et approuvé selon les normes gouvernementales appropriées telles que NIOSH (US) ou EN 166 (EU).

### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié. Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, par exemple, tablier, bottes de protection, combinaison de protection chimique (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières)

### Protection des voies respiratoires:

Un cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Les filtres combinés gaz / poussières avec type les filtres A / P2. Demi-masque avec filtre à particules P2 (EN 143).

### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



### Protection contre les dangers thermiques:

Non applicable.

### Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

### Contrôle de l'exposition du consommateur:

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Poudre.
Couleur	: blanc.
Odeur	: faible
Seuil olfactif	: Aucune donnée jetable
pH	: neutre
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée jetable
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Non applicable
Point d'ébullition	: Se décompose en dessous du point d'ébullition
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: La TDAA (température de décomposition auto-accélérée) est la température la plus basse à laquelle une décomposition auto-accélérée peut se produire avec une substance de l'emballage utilisée pour le transport. Une réaction de décomposition auto-accélérée dangereuse et, dans certaines circonstances, une explosion ou un incendie peuvent être provoqués par une décomposition thermique au-dessus et au-dessus de la TDAA. Le contact avec des substances incompatibles peut provoquer une décomposition en dessous de la TDAA. Température de décomposition auto-accélérée (TDAA): 70 ° C
Inflammabilité (solide, gaz)	: Les produits de décomposition peuvent être inflammables.

# Wirelock Booster Kit

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH) avec son règlement d'amendement (CE) n ° 2015/830

Pression de vapeur	: Non applicable
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée jetable
Densité relative	: Non applicable
Masse volumique	: 588 kg / m <sup>3</sup> à 20 °C
Solubilité	: danse insoluble l'eau.
Log Pow	: Solvant organique: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée jetable
Propriétés explosives	: non explosif.
Propriétés comburantes	: Non oxydant.
Limites d'explosivité	: Non applicable
	Pas de données disponibles
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	: Pas de données disponibles
Limite supérieure d'explosivité (LSE)	: Pas de données disponibles

### 9.2. Autres informations

SADT	: 70 °C
Densité apparente	: 588 kg/m <sup>3</sup> at 20 °C
Organic Peroxides, Type B	: 20 %
Active Oxygen Content	: 1.32 %

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité d'explosion de poussière si sous forme de poudre ou de granulés mélangés à l'air.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

### 10.5. Matières incompatibles

Le fort d'Acide Les bases sont poursuivies. Les oxydants puissants. Agents réducteurs puissants. Ne pas mélanger avec des accélérateurs de peroxyde, sauf sous traitement contrôlé. N'utiliser que des équipements en acier inoxydable 316, en PP, en polyéthylène ou en verre.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de magnésium. acide benzoïque. Oxydes de calcium. Oxydes de soufre.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
	pH: neutre
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
	pH: neutre
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé

### peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl (94-36-0)

Groupe IARC	3 - Inclassable
-------------	-----------------

Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

# Wirelock Booster Kit

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH) avec son règlement d'amendement (CE) n ° 2015/830

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

- Ecologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
- Toxicité aquatique aiguë : Très toxique pour les organismes aquatiques.
- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Wirelock Booster Kit

Log Pow : Aucune donnée disponible

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

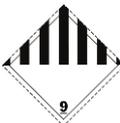
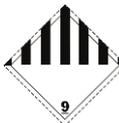
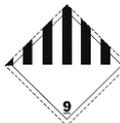
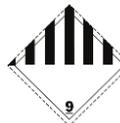
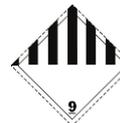
### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
<b>14.1. Numéro ONU</b>				
3077	3077	3077	3077	3077
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>				
MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
<b>Description document de transport</b>				
UN 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A., 9, III, (E)	UN 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A., 9, III, POLLUANT MARIN	UN 3077 Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s., 9, III	UN 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A., 9, III	UN 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A., 9, III
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>				
9	9	9	9	9
				
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>				
III	III	III	III	III
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>				
Dangereux pour l'environnement : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui Polluant marin : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui
Pas d'informations supplémentaires disponibles				
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>				
<b>Transport par voie terrestre</b>				
Code de classification (ADR) : M7				

# Wirelock Booster Kit

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH) avec son règlement d'amendement (CE) n ° 2015/830

Dispositions spéciales (ADR)	: 274, 335, 601, 375
Quantités limitées (ADR)	: 5kg
Quantités exceptées (ADR)	: E1
Instructions d'emballage (ADR)	: P002, IBC08, LP02, R001
Dispositions spéciales d'emballage (ADR)	: PP12, B3
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR)	: MP10
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)	: T1, BK1, BK2
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)	: TP33
Code-citerne (ADR)	: SGAV, LGBV
Véhicule pour le transport en citerne	: AT
Catégorie de transport (ADR)	: 3
Dispositions spéciales de transport - Colis (ADR)	: V13
Dispositions spéciales de transport - Vrac (ADR)	: VC1, VC2
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (ADR)	: CV13
Danger n° (code Kemler)	: 90
Panneaux oranges	:



Code de restriction concernant les tunnels (ADR) : E

### Transport maritime

Règlement du transport (IMDG)	: Non considéré comme une marchandise dangereuse au sens de ces règlements de transport.
Dispositions spéciales (IMDG)	: 274, 335, 966, 967, 969
Quantités limitées (IMDG)	: 5 kg
Quantités exceptées (IMDG)	: E1
Instructions d'emballage (IMDG)	: P002, LP02
Dispositions spéciales d'emballage (IMDG)	: PP12
Instructions d'emballages GRV (IMDG)	: IBC08
Dispositions spéciales GRV (IMDG)	: B3
Instructions pour citernes (IMDG)	: T1, BK1, BK2, BK3
Dispositions spéciales pour citernes (IMDG)	: TP33
N° FS (Feu)	: F-A
N° FS (Déversement)	: S-F
Catégorie de chargement (IMDG)	: A
Arrimage et manutention (Code IMDG)	: SW23
Point d'éclair (IMDG)	: <Missing Translation : />

### Transport aérien

Règlement du transport (IATA)	: Non considéré comme une marchandise dangereuse au sens de ces règlements de transport.
Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA)	: E1
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA)	: Y956
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA)	: 30kgG
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)	: 956
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)	: 400kg
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA)	: 956
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA)	: 400kg
Dispositions spéciales (IATA)	: A97, A158, A179, A197
Code ERG (IATA)	: 9L

# Wirelock Booster Kit

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH) avec son règlement d'amendement (CE) n ° 2015/830

### Transport par voie fluviale

Règlementations du transport (ADN)	: Non considéré comme une marchandise dangereuse au sens de ces règlements de transport.
Code de classification (ADN)	: M7
Dispositions spéciales (ADN)	: 274, 335, 375, 601
Quantités limitées (ADN)	: 5 kg
Quantités exceptées (ADN)	: E1
Transport admis (ADN)	: T* B**
Équipement exigé (ADN)	: PP, A
Nombre de cônes/feux bleus (ADN)	: 0

### Transport ferroviaire

Règlement du transport (RID)	: Non considéré comme une marchandise dangereuse au sens de ces règlements de transport.
Code de classification (RID)	: M7
Dispositions spéciales (RID)	: 274, 335, 375, 601
Quantités limitées (RID)	: 5kg
Quantités exceptées (RID)	: E1
Instructions d'emballage (RID)	: P002, IBC08, LP02, R001
Dispositions spéciales d'emballage (RID)	: PP12, B3
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID)	: MP10
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID)	: T1, BK1, BK2
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID)	: TP33
Codes-citerne pour les citernes RID (RID)	: SGAV, LGBV
Catégorie de transport (RID)	: 3
Dispositions spéciales de transport - Colis (RID)	: W13
Dispositions spéciales de transport - Vrac (RID)	: VC1, VC2
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (RID)	: CW13, CW31
Colis express (RID)	: CE11
Numéro d'identification du danger (RID)	: 90

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Code IBC	: Non applicable.
Nom IBC du produit	: Non applicable.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Directive 2012/18/EU (SEVESO III)

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations	: Ce produit contient un sable grossier inerte qui n'est pas dangereux pour la santé ou d'atteinte à l'environnement. Le sable ne contient-elle aucune silice cristalline qui est dangereuse pour la santé humaine. La silice cristalline (quartz) peut être générée si le produit est blanchi, abrasées ou autrement traité.  Concentré (100%), le peroxyde de benzoyle, classifié comme substance B, peut subir un emballement thermique à l'emballage. La concentration de peroxyde de benzoyle à le « Wirelock Booster Kit » c'est d'un 22% et, ainsi, la mélange est plus stable et est classée comme substance G. Cette information a été établie expérimentalement par le fournisseur bien que rien données analytiques ont été prévu.
---------------------	---

# Wirelock Booster Kit

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH) avec son règlement d'amendement (CE) n ° 2015/830

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Org. Perox. B	Peroxydes organiques, type B. Cela concerne l'état non dilué, c'est-à-dire 100%.
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
H241	Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Classification et procédure utilisée pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:		
Org. Perox. G		Avis d'expert. Concentré, par exemple, peroxyde de benzoyle 100%, ce peroxyde s'est classifié comme substance B, et peut subir un emballement thermique à l'emballage. Toutefois, dilué au 20-22% (avec charge inertes), la mélange est plus stable et est classée comme substance G. Cette information a été établie expérimentalement par le fournisseur bien que rien données analytiques ont été prévu.
Eye Irrit. 2	H319	Jugement d'experts
Skin Sens. 1	H317	Jugement d'experts
Aquatic Acute 1	H400	Jugement d'experts
Aquatic Chronic 1	H410	Jugement d'experts

FDS UE (Annexe II REACH)

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*